



Charte d'utilisation de l'ordinateur au lycée

Élève : _____ Classe : _____

Année scolaire : _____

1. Pourquoi cette charte ?

Mon ordinateur est un outil de travail scolaire que je dois avoir à disposition dans mon cartable. En signant cette charte, je m'engage à en faire un usage responsable et raisonné.

2. En classe

Je n'utilise mon ordinateur que si l'enseignant m'y autorise.

Je le range ou le ferme dès qu'on me le demande.

Je l'utilise uniquement pour le travail scolaire : pas de jeux, vidéos, réseaux sociaux ou messagerie.

Les manuels numériques doivent être installés et accessibles. → Si je ne peux pas les utiliser, cela sera considéré comme un oubli de matériel.

Dans le cadre d'un PAP ou d'un PPS autorisant l'usage de l'ordinateur en classe, je peux l'utiliser en fonction de mes besoins.

Lors des évaluations, je m'engage à ne pas ouvrir d'autres ressources. → Si je triche, je m'expose à des sanctions.

3. Bon usage et entretien

Mon ordinateur doit être chargé avant les cours. → S'il est déchargé et inutilisable, cela compte aussi comme un oubli de matériel.

Je ne supprime pas le dossier « MCNL » ni les logiciels scolaires installés.

Je dois respecter le matériel et signaler tout problème technique.

Un agent de la Région peut vérifier ponctuellement ton ordinateur pour s'assurer d'un usage conforme.

4. Engagement et Signature

Je m'engage à respecter les règles de cette charte et à utiliser mon ordinateur uniquement pour mon travail scolaire.

Fait à _____, le ____ / ____ / 20____

Signatures :

Elève :

Responsable légal :

Chef d'établissement, ou de son représentant

